

16 février 2018 - n° 5
180005

AMENAGEMENT DU SITE DU PETIT SAINT-DIE – CLOTURE DES COMPTES DE L'OPERATION ET QUITUS A LA SOLOREM

Par délibération en date du 25/06/01, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a confié à la S.E.V. un mandat portant sur l'étude et les négociations foncières pour l'aménagement du site du Petit Saint-Dié. La convention correspondante a été signée entre les parties, le 26/06/2001 ainsi qu'un avenant n° 1, le 19/10/2004.

Par décision de leurs Assemblées Générales extraordinaires respectives du 21/09/2016 et du 04/10/2016, la S.E.V. a fait l'objet d'une fusion absorption par la SOLOREM, à effet du 04/10/2016. En conséquence, la SOLOREM se substitue désormais à la S.E.V. dans l'ensemble des droits et obligations résultant de la présente convention de mandat.

Seules les études ayant été réalisées, la mission de la Société est donc achevée et il convient en conséquence de :

- de procéder à la clôture des comptes du mandat,
- de donner quitus de sa mission à la SOLOREM

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE :

* de prendre acte du transfert du contrat de mandat ci-dessus évoqué au profit de la SOLOREM, suite à la fusion-absorption par cette dernière de la S.E.V. à compter du 04/10/2016,

* d'approuver le bilan de clôture ci-joint, établi au 27/10/17, faisant apparaître :

- un total de dépenses réalisées de 72 162.80 € HT, soit 85 832.00 € TTC,
- un total de recettes de 69 791.85 € TTC, faisant ressortir un solde à régler à la SOLOREM de 16 040.15 € TTC,
- de donner quitus de sa mission à la SOLOREM.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 27

Procurations..... 7
Absence 1

Séance du 16 février 2018

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO (*arrivée au point n° 4 – procuration à D. VALENCE*) Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Vincent BENOIT	à	François FICHTER
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Osseynou SEYE	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	Dominique CHOBOUT
Pierre JEANNEL	à	Bruno TOUSSAINT
Christopher ZIEGLER	à	Marie-France LECOMTE
Ramata BA	à	Christine URBES

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Madame Christine FELDEN est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.